



Département de l'Hérault
Mairie de Lunas
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 avril 2014
Membres en exercice : 15

L'an deux mille quatorze et le vingt-neuf avril à dix-huit heures trente le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de monsieur Aurélien Manenc.

Présents : Mmes BARASCUT Véronique, CANTALOUBE Marie-Elise, CARLES Maria, ,
DAAN Tatjana.

Mrs ACHER Joël, ANDRIEUX. Pierre, ASTIER Jérôme, MANENC Aurélien,
MAS Christian, RIVIERE Daniel, THARAUD Didier, TIECHE Michel.

Procurations : Mme COLLAS Elisabeth à Mr MANENC Aurélien

Mr THARAUD Didier à Mr MAS Christian

Mme DURAND Patricia à Mme BARASCUT Véronique

Absent : Mr CONNAC Julien

Secrétaire de séance: Mr Daniel RIVIERE

Ordre du jour

- 1 – Approbation du conseil du 02 avril 2014
- 2 – Affectations des résultats 2013
- 3 – Taux d'imposition
- 4 – Subventions aux associations
- 5 – Budget Primitif 2014 du CCAS
- 6 – Budget Primitif 2014 Général
- 7 – Questions diverses

1 – Approbation du conseil du 02 avril 2014

Le compte rendu du conseil du 02 avril 2014 est approuvé à l'unanimité.

2 – Affectations des résultats 2013

Monsieur le maire propose d'affecter au budget primitif général 2014 les résultats du compte administratif comme suit :

Fonctionnement	
Résultat de clôture 2012	343 302,19
Part affectée à l'investissement	- 66 796,09
Excédent 2013	160 663,54
Résultat de clôture 2013	437 169.64

Investissement	
Résultat de clôture 2012	- 66 796,09
Déficit 2013	- 113 889,92
Résultat de clôture 2013	- 180 686,01
Affectations des résultats – BP 2014	
Investissement Dépenses 001	180 686,01
Investissement Recettes 1068	180 686,01
Fonctionnement Recettes 002	256 483,63

A l'unanimité le conseil adopte les propositions d'affectations de résultats 2013 sur le budget général 2014 ci-dessus énoncées.

3 – Taux d'imposition

Monsieur Mas Christian rappelle à l'assemblée que le coût de la vie a augmenté de 0,7%. De ce fait, il rend compte des travaux de la commission finances qui préconise d'augmenter un minimum les impôts locaux afin que la collectivité puisse assumer les dépenses générales.

Après discussion, M. le maire rappelle que les dotations de l'état pour la commune baisse d'environ 1 % sur les recettes totales de fonctionnement (environ 10 000€) et il propose de passer au vote des taux d'imposition pour l'année 2014.

Pour 1 % d'augmentation (sauf le foncier non bâti) : 12 voix Pour – 2 voix Contre
 Pour 2 % d'augmentation (sauf le foncier non bâti) : 02 voix Pour – 12 voix Contre

Le tableau ci-dessus est ainsi accepté par le conseil municipal pour une augmentation de 1 % des taux d'imposition (sauf le foncier non bâti) pour l'année 2014.

	Anciens taux	Augmentation	Nouveaux taux
Taxe d'habitation	9,32	+ 1%	9,41
Foncier bâti	14,34	+ 1 %	14,48
Foncier non bâti	45,64	0 %	45,64

4 – Subventions aux associations

Madame Barascut, déléguée aux affaires associatives indique que plusieurs associations de la commune ont sollicitées une subvention pour l'année 2014 :

Après discussion, le conseil décide à l'unanimité (14 pour), d'octroyer les subventions pour l'année 2014 ci-dessous :

Associations	Subventions accordées
Amis de Lunas	700
La Conviviale	700
La Pena les Festejaïres	1 500
Taillevent Festivité	800
Diane de Caunas	300
La Boule Joyeuse	500
La Gaule Lunassienne AAPPMA	50

Dans la lune	1 500
Ass. Ruisseau de Caunas	500
Tindarel	300
Les Anciens Combattants	100
Total	6950

A l'unanimité le conseil propose pour 2015 d'entamer une réflexion sur la prise en charge des dépenses d'électricité et de photocopies pour les associations.

Monsieur le Maire indique que l'association « Dans la Lune » a proposé de s'occuper cette année de la fête du 13 juillet. La commune déléguant chaque année la gestion de cette fête à une association différente, monsieur le maire propose de la confier pour 2014 à l'association « Dans la Lune ».

A l'unanimité le conseil accepte cette proposition.

5 – Budget Primitif 2014 du CCAS

Comme il a été indiqué lors du vote du compte administratif 2013 du budget du CCAS, Monsieur le maire note que pour 2014, il n'est pas nécessaire de voter un budget primitif étant donné que la ligne « 6713 secours et dots » a été créée sur le BP général de la commune.

A l'unanimité le conseil accepte pour des raisons de simplification administrative, de maintenir le budget CCAS de la commune à zéro euro et de le remplacer par la ligne « 6713 secours et dots » sur le budget primitif général 2014 de la commune.

6 – Budget Primitif 2014 Général

Suite à la présentation des grandes lignes budgétaires par monsieur Mas, adjoint délégué aux finances, monsieur le Maire propose de voter le budget ci-dessous en tenant compte de la ligne budgétaire 6713 pour le CCAS.

BUDGET GENERAL		
	Dépenses	Recettes
Crédit de fonctionnement	930 814,63	674 331,00
Résultat reporté		256 483,63
Totaux section fonctionnement	930 814,63	930 814,63
Crédits investissement	1 069 788,00	994 815,00
001	180 686,01	
Virement section fonct 1068		180 686,01
Virement section fonct hors 1068		74 973,00
Totaux section investissement	1 250 474,01	1 250 474,01
Totaux budget général	2 181 288,64	2 181 288,64

A l'unanimité le conseil approuve le budget général tel que ci-dessus.

7 – Questions diverses

a) Intercommunalité

M. le Maire présente le compte rendu de la 1^{ère} réunion du conseil communautaire qui a été reprise dans le caneton récemment publié.

Il indique que 1^{ère} réunion du syndicat mixte des 5 vallées n'a pas encore été programmée.

Mme Cantaloube rend compte de la 1^{ère} réunion du SIVOM enfance jeunesse, La cardabelle, qui a eu lieu le vendredi 18 avril et qui a conduit à l'élection à la présidence de M. Didier Tharaud, et 1^{er} vice-président, monsieur Jean-Luc Lanneau, 2^{ème} vice-président, madame Marie-Elise Cantaloube, 3^{ème} vice-président, monsieur Serge Lacouche.

b) Délégations aux élus

Monsieur le Maire rappelle que le bureau municipal a lieu tous les mardis matin.

Monsieur le Maire indique que conformément à ses engagements les délégations suivantes ont été attribuées :

- Monsieur Mas Christian, premier adjoint : chargé des finances, de l'enseignement/jeunesse, de l'environnement, de la culture, du tableau de bord et du comité consultatif.
- Monsieur Rivière Daniel, 2^{ème} adjoint : chargé de l'état civil, des affaires funéraires, de la solidarité, des anciens combattants, de l'agriculture.
- Monsieur Andrieux Pierre, 3^{ème} adjoint : chargé du personnel technique communal, des travaux en régie et de la sécurité.
- Madame Barascut Véronique, conseillère municipale : chargée des associations et du développement économique.
- Madame Collas Elisabeth, conseillère municipale : chargée de la communication.
- Monsieur Tièche Michel : chargé de l'aménagement durable et délégué au service du personnel technique communal auprès du 3^{ème} adjoint.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 00.